

CONTRE LA MONTRE

MODALITES D'INSCRIPTION

DISPOSITIONS GENERALES

L'EPREUVE CONTRE LA MONTRE est une épreuve qui se déroule en solo, pas d'équipe possible.

L'EPREUVE CONTRE LA MONTRE est ouverte à tous les profils, amateurs ou professionnels, licenciés, non licenciés et participants ayant au moins 18 ans dans l'année en cours. Les compétiteurs ayant entre **15 et 17 ans** (cadets/juniors) au moment du départ de l'EPREUVE CONTRE LA MONTRE pourront participer sous conditions – cf règlement.

Les inscriptions aux différentes épreuves de l'**EVENEMENT VELO** peuvent se faire soit par Internet sur www.evenementvelo.fr, soit par courrier, soit par e-mail au plus tard le 21 Juin 2019 et ensuite sur place.

Le règlement des droits d'inscription peut être fait par chèque, espèce, carte bancaire ou virement bancaire.

Une inscription est confirmée une fois le dossier complet et le paiement des droits d'engagement reçus. L'organisateur a toute compétence pour accepter ou refuser une inscription.

Le règlement complet de chaque épreuve sera disponible en téléchargement sur le site Internet www.evenementvelo.fr. Il sera également consultable au point d'accueil sur le lieu de l'épreuve.

La participation à une épreuve de l'**EVENEMENT VELO** est subordonnée à l'acceptation complète et sans réserve du règlement de l'épreuve par chaque compétiteur, qui s'oblige à le respecter. Les compétiteurs, par le seul fait de s'inscrire à une épreuve de l' **EVENEMENT VELO**, reconnaissent avoir pris connaissance du règlement et des conditions d'inscription et acceptent toutes les clauses sans limitation.

MODALITES DE PAIEMENT

MOYENS DE PAIEMENT

Plusieurs moyens de paiement sont à votre disposition pour régler les droits d'engagement. Quelque soit le moyen de paiement utilisé, 1 seul paiement par équipe est autorisé.

Paiement par chèque

Chèque à l'ordre du *CLUB DES SPORTS Circuit Paul Ricard*

A envoyer à : **Club des Sports CPR Evènement Vélo**

**2760 Route des Hauts du Camp RDN8
83330 Le Castellet – France**

Paiement par virement bancaire

Coordonnées bancaires Vélo Club Circuit Paul Ricard:

RIB : 30003 01599 00037260409 41

IBAN : FR76 3000 3015 9900 0372 6040 941

BIC : SOGEFRPP

Bank : Société Générale

Adresse : Société Générale – 1085 Avenue des Paluds - 13400 AUBAGNE – France

IMPORTANT :

Il est impératif de libeller le nom de l'épreuve concernée suivi du nom et prénom du capitaine de l'équipe.

Ex: Epreuve chrono DUPONT Guillaume

CATEGORIES ET RECOMPENSES

LES CATEGORIES

En plus d'un classement SCRATCH (classement général), un classement particulier sera établi pour chacune des catégories suivantes :

CHALLENGES	CATEGORIES	
	HOMME	FEMME
MINIME	X	X
CADET	X	X
JUNIOR	X	X
SENIOR	X	X
MASTER	X	X

LES RECOMPENSES & PRIX SPECIAUX

Un prix sera décerné aux 3 premiers du classement scratch des deux catégories ainsi qu'aux premiers de chaque challenges.

Les récompenses ne seront pas doublées pour les gagnants du scratch et du challenge.

L'organisation s'interdit toute récompense sous forme pécuniaire, ce qui serait contraire à l'esprit de l'épreuve.

LES TARIFS

LES TARIFS DE L' EPREUVE CONTRE LA MONTRE

Tarif unique : 15€ par personne

Inscriptions sur place : 15 € par personne

Le tarif inclut une place de parking

PASS accompagnant supplémentaire : 10 € pour le week-end

PASS PADDOCK / CAMPING PADDOCK : 20 € pour le week-end

Entrée offerte pour les enfants < 15 ans

- Tarif par personne - Prix TTC dont TVA à 20%

** Le PASS PADDOCK donne droit à un emplacement de 3m x 5m dans le paddock



LES TARIFS

INCLUT DANS L'ENGAGEMENT A L'ÉPREUVE CONTRE LA MONTRE

La participation à L'ÉPREUVE CONTRE LA MONTRE

- :: Remise d'un sac cadeau
- :: Accès à l'espace ravitaillement (réservé aux compétiteurs)
- :: Assurance RC organisateur

ACCÈS AU CIRCUIT PAUL RICARD

- :: Piste éclairée
- :: Système de vidéosurveillance intégral du parcours
- :: Accès aux commodités (douches, WC...)

ENCADREMENT, ORGANISATION ET SECURITE

- :: Encadrement de la course par l'équipe d'organisation
- :: Juges arbitres FFC (Fixes et roulants)
- :: Encadrement médical

SYSTEME DE CHRONOMETRAGE

- :: 1 dossard
- :: Classements et diplômes sur le site Internet après la course

ACCES AU VILLAGE

- :: Démonstrations, initiations, animations,...

ACCÈS AUX BOX DE DÉTENTE ET RÉCUPÉRATIONS

- :: Ostéopathes à votre disposition

HEBERGEMENT

CAMPING

Un camping est accessible au sein du Circuit Paul Ricard pour les véhicules disposants d'un « PASS CAMPING PADDOCK » (l'hébergement en hôtel n'est pas compris).

Le « **PASS CAMPING PADDOCK** » donne accès au **paddock en bitume** situé à proximité immédiate des boxes, des commodités et des bornes électriques gratuites.

TOUTE INSTALLATION AU CAMPING PADDOCK EST DEFINITIVE : en aucun cas les compétiteurs ne pourront déplacer leur véhicule lorsqu'il est installé dans le camping paddock et ce, jusqu'au 30 Juin 2019 à 16h00.

VEHICULE AUTORISE	CAMPING PADDOCK
Camping CAR	X
Camion > 7m de long	X
Camionnette / Van /Fourgon > 3m de largeur et < 7m de long	X
Caravane	X
Voiture	X
Tente de camping < 4m2	X
Tente / Barnum 3mx3m Max	X
Tente / Barnum > 3mx3m	interdit
Remorque	interdit

Prévoir un adaptateur TRIPHASE pour se raccorder aux bornes électriques.

Nous vous conseillons fortement de prévoir une multiprise.

Prévoir des LESTES en cas d'utilisation de tentes ou de Barnums.

Le camping sera accessible à partir du vendredi 28 Juin au soir et devra être libéré le dimanche 30 Juin 2019 avant 18H.

SERVICES ADDITIONNELS

RESTAURATION

La restauration, en dehors du ravitaillement d'appoint pour les compétiteurs, n'est pas incluse dans l'inscription.

Un service de restauration sera proposé du vendredi soir au dimanche midi.

Les formules repas seront disponibles sur www.evenementvelo.fr et feront l'objet d'une réservation et d'un paiement séparés à celui de l'inscription de l'équipe à l'épreuve.

D'autres points de restauration seront disponibles à proximité de l'enceinte du Circuit Paul Ricard.

LOGE VIP

La privatisation ou la réservation de places en loges sont disponibles pour vos incentives, un accueil VIP...

OPTIONS ET ACTIVITES DU CIRCUIT PAUL RICARD

D'autres options/activités vous seront proposées pour valoriser votre équipe, valoriser vos sponsors, participer aux différentes activités du Circuit pour vous et vos accompagnants durant le week-end.

Des solutions d'hébergement en hôtels de toutes gammes, à proximité du Circuit sont disponibles.

Renseignements à partir de Janvier - N'hésitez pas à nous contacter pour toute information complémentaire : info@evenementvelo.fr

ANNULATION

ANNULATIONS ET REMBOURSEMENTS

L'inscription à une épreuve de l' **EVENEMENT VELO** est définitive, pas de remboursement sauf cas exceptionnel et sur décision de l'organisateur.

Afin d'éviter toute contestation, les annulations de demande d'engagement et les demandes de remboursement doivent être exprimées uniquement par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas d'annulation, il lui sera retenu:

- > Avant le 15 Avril 2019 : 50 % du montant total de l'engagement sur la base du tarif standard
- > Après le 15 Avril 2019 : 100 % du montant total de l'engagement sur la base du tarif standard

Le remboursement sera effectué au plus tard le 30 Aout 2019, si la demande de remboursement est confirmée ou si l'engagement est refusé par le comité d'organisation.

A la suite des vérifications administratives, tout compétiteur se voyant refuser le départ pour non-conformité de son vélo, de son équipement et/ou de ses papiers administratifs, ne pourra prétendre à aucun remboursement de ses droits d'engagement.

ANNULATION OU RENVOI D'EPREUVE

Si le départ de l'épreuve ne peut avoir lieu, pour quelque motif que ce soit, l'organisateur ne serait redevable envers les participants, que des montants des droits d'engagements versés.

Au cas où les dates de l'EVENEMENT VELO seraient modifiées, l'organisateur préviendrait immédiatement chaque compétiteur des nouvelles dates. Dès lors, les compétiteurs, faute de pouvoir participer à l'EVENEMENT VELO de par ce changement de date, auront au maximum huit (8) jours francs, pour demander par lettre recommandée, le remboursement de leurs droits d'engagement versés à l'organisateur.

Dans tous les cas, les participants ne pourront prétendre à aucune indemnité.

CONTACT

EVENEMENT VELO

E-mail : info@evenementvelo.fr

Téléphone : +33 (0)6 11 31 21 52

Site Internet : www.evenementvelo.fr